



Monoculaire Pulsar 3x20 B

Manuel d'utilisation

Teneur

Description

Spécifications techniques

Lot de livraison

Installation d'un monoculaire

Conformité légale et clauses de non-responsabilité

Description

Le **monoculaire Pulsar 3x20 B** transforme les appareils Krypton et Proton en appareils d'observation avec un grossissement de 3x.

Le monoculaire est installé sur le module d'imagerie thermique sans l'utilisation d'un adaptateur supplémentaire.

Spécifications techniques

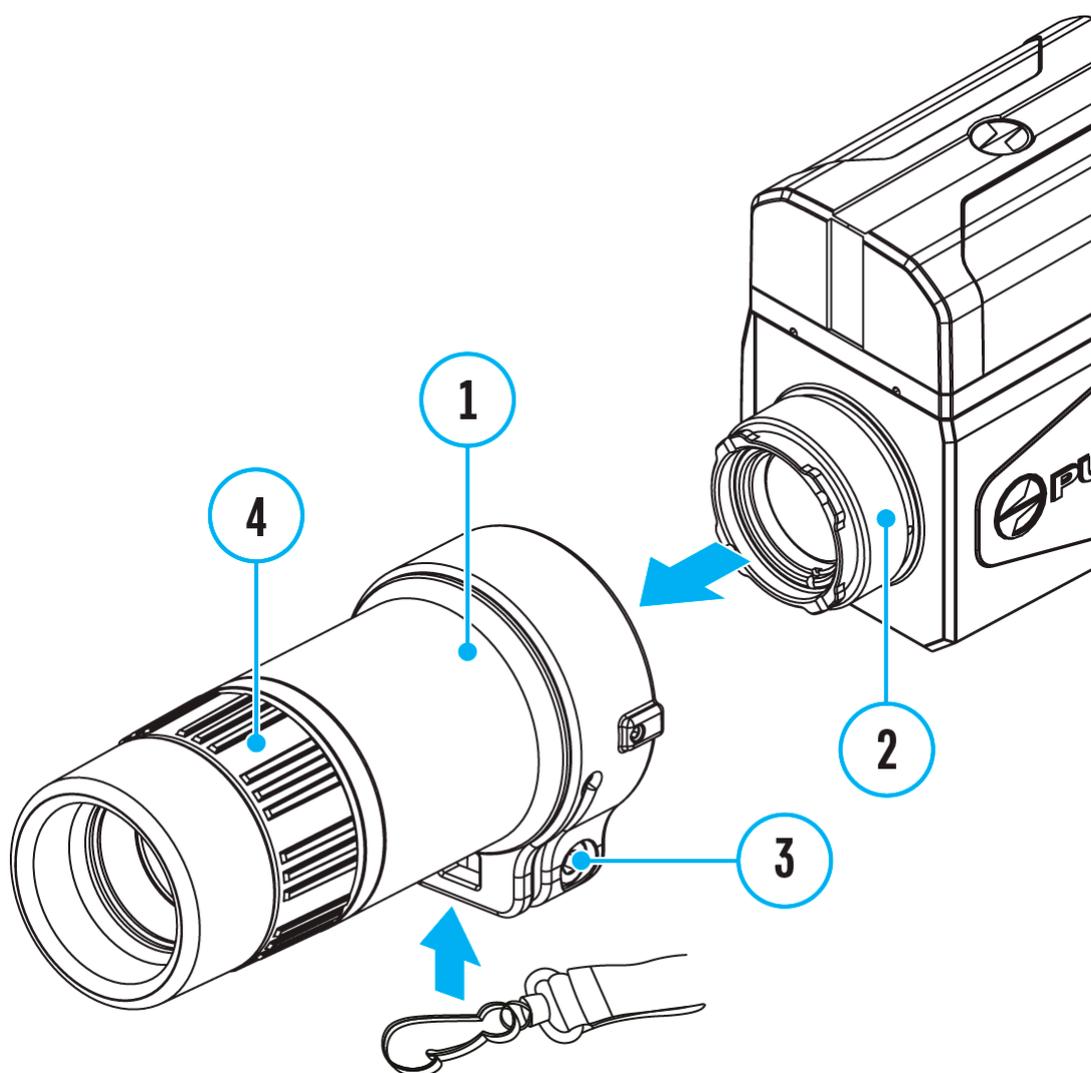
3x20 B

Modèle	3x20 B
SKU	71014
Grossissement, x	3
Diamètre de la lentille d'objectif, mm	20
Champs de vision, degré	15
Dégagement oculaire, mm	20
Plage de mise au point d'oculaire, dioptrie	±5
Dimensions hors tout, mm	95x45x51
Poids, kg	0,1

Lot de livraison

- Monoculaire Pulsar 3x20 B
- Housse de transport
- Lanière au cou
- Guide de Démarrage Rapide
- Certificat de garantie
- Chiffon pour nettoyer l'optique
- Clé Allen

Installation d'un monoculaire



1. Alignez les protrusions **(1)** sur le côté de l'objectif du monoculaire avec les rainures **(2)** du module d'imagerie thermique.

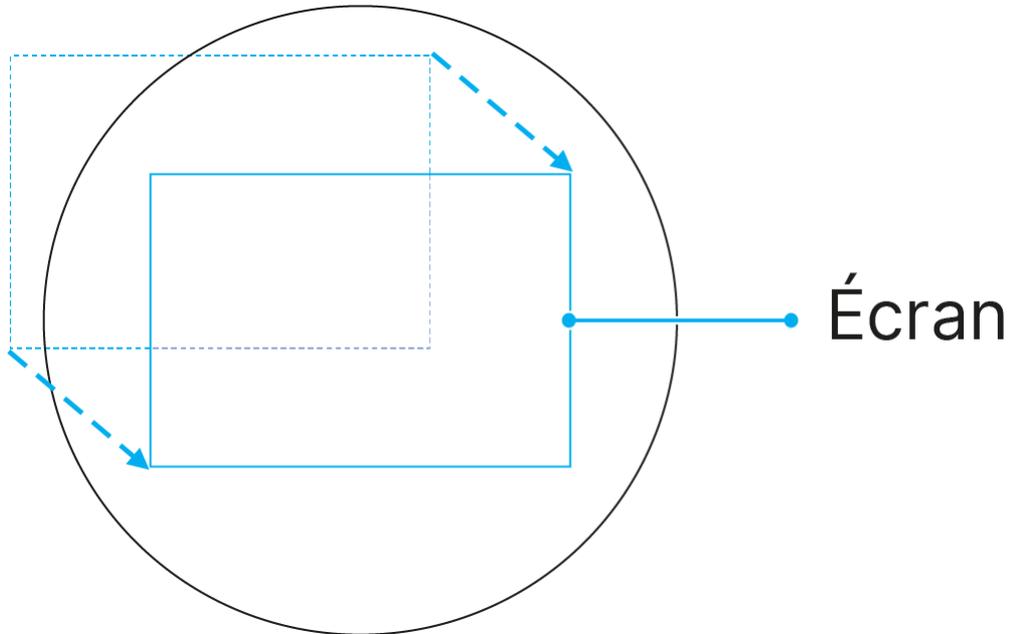
2. Faire pivoter la lunette dans le sens horaire pour verrouiller le module thermique. La position recommandée de la vis de serrage **(3)** est la position basse (voir le schéma).

3. Allumer le module d'imagerie thermique.

4. Régler la dioptrie grâce à la bague de réglage de l'oculaire**(4)** afin d'avoir des symboles nets à l'écran.

5. Déserrez la vis **(3)** à l'aide d'une clé Allen S3.

6. Aligner l'écran avec le champ de vision de la lunette en inclinant le module d'imagerie thermique du bon côté.



7. Bloquez le monoculaire dans la position souhaitée en serrant la vis **(3)** au maximum (le couple de serrage- 2,5 N·m).

8. Pour retirer la lunette, la faire pivoter dans le sens anti-horaire et la déconnecter du module d'imagerie thermique.

Conformité légale et clauses de non-responsabilité

Mises à jour du Produit. Le fabricant se réserve le droit, à tout moment et sans en informer au préalable le Client, d'apporter des modifications au contenu de l'emballage (sous réserve des lois en vigueur, le cas échéant), à la conception et aux caractéristiques du Produit, tant que sa qualité n'en est pas altérée.

Limitation de responsabilité. Sous réserve des lois et réglementations en vigueur : le fabricant ne peut être tenu responsable des réclamations, actions, poursuites, procédures, coûts, dépenses, dommages ou responsabilités (le cas échéant) découlant de l'utilisation de ce produit. La seule responsabilité du Client est engagée dans le fonctionnement et l'utilisation du Produit. Le seul engagement du Fabricant se limite à la fourniture du (des) Produit(s) et des services associés, conformément aux termes et conditions des transactions conclues, ainsi qu'aux dispositions établies dans la garantie. La fourniture des produits vendus et des services offerts par le Fabricant au Client ne doit pas être interprétée, vue ou considérée, expressément ou implicitement, comme destinée au profit ou créant une obligation envers un tiers (autre que le Distributeur, le Revendeur, l'Acheteur). La responsabilité du fabricant en vertu des présentes pour les dommages, quelle qu'en soit la forme ou la cause, ne dépassera pas les frais ou autres charges payés au Fabricant pour le(s) produit(s) et/ou service(s).

LE FABRICANT NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DE LA PERTE DE REVENUS OU DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS INDIRECTS, SPÉCIFIQUES, FORTUITS, CONSÉCUTIFS, EXEMPLAIRES OU PUNITIFS, MÊME S'IL SAVAIT OU AURAIT DÛ SAVOIR QUE DE TELS DOMMAGES ÉTAIENT POSSIBLES, ET MÊME SI LES DOMMAGES DIRECTS NE SATISFONT PAS À UN RECOURS.

Pour toute aide d'ordre technique veuillez écrire à l'adresse support@pulsar-vision.com.

Les réponses aux questions fréquentes à propos des appareils se trouvent dans la section **FAQ**.